



Problème de succession

Par **Yvette29550**, le **05/08/2020 à 18:26**

Bonjour,

Je viens d'apprendre qu'une personne étrangère (Britannique) que j'ai connue il y a plusieurs années m'a laissé une petite somme en héritage.

Le cabinet britannique qui s'occupe de cette succession m'a écrit qu'il ne pouvait pas, pour l'instant, m'envoyer cette somme car ils avaient demandé aux autorités française une recherche de faillite ! ? et qu'il pourrait me verser cette somme quand ils auraient la réponse. Hors je ne comprends pas ce que cela signifie. A savoir que je n'ai jamais travaillé à mon compte et que je n'ai jamais été déclaré en faillite ? et que, pour l'instant, les autorités françaises ne pouvaient pas leur répondre en raison du covid 19 Là, je ne vois pas trop le rapport, en plus.... et ils me demandent d'être patiente....

Quelqu'un aurait il une idée pour m'informer et à quoi cela sert ?

Merci d'avance pour votre compréhension et gentillesse.

Par **Visiteur**, le **05/08/2020 à 18:34**

Bonjour

La personne auteur de ce leg a-t-elle elle même vécu en France ?

Par **Yvette29550**, le **05/08/2020 à 18:42**

Non, elle n'y venait qu'en vacances.

Merci déjà de votre attention.

Par **Tisuisse**, le **05/08/2020 à 18:47**

Bonjour,

Vous avez un écrit de cette personne ? c'est un cabinet privé (déetectives, généalogistes, autres) avec nom et adresse ? Si oui, faites sonc une recherche sur le net pour vérifier que ce cabinet existe bien. Pourquoi ? parce que c'est peut-être une arnaque. Dans quelques jours, cette personne va vous dire qu'elle vient de recevoir la réponse des autorités françaises et, sous couvert de vous faire un virement bancaire, va vous demander vos coordonnées bancaires et... vider votre compte. A votre place, je serai très circonspect, très méfiant et je prendrai conseils auprès de la police ou de la gendarmerie, les escrocs ont de l'imagination à revendre.

Par **Yvette29550**, le **05/08/2020 à 18:58**

Je comprends votre réaction et merci de me mettre en garde mais de ce côté là il n'y a aucun soucis.... C'est un véritable cabinet de succession et ensuite avant d'avoir été contacté c'est un membre de sa famille qui m'a retrouvée par une amie intermédiaire et c'est donc le fils de la défunte qui a donné mes coordonnées à ce cabinet.

Mais vu les circonstances je n'ose pas leur demander trop d'explication ayant peur d'être trop insistante

Mais donc de ce côté là, ce n'est pas une arnaque.

Je vais patienter encore un peu et ensuite j'insisterai ne voyant pas trop si cette recherche de faillite me concerne... mais je ne comprends pas à ce moment là n'ayant jamais été artisan ou patron d'une société....

Merci de votre attention et de vos réponses si promptes.